

RAPPORT D'ACTIVITÉS LES AMAP DE PROVENCE 2025

SOMMAIRE

Zoom : les chiffres du réseau	3
I/ Accompagnement des AMAP	4
A- Temps collectifs et de partages	4
B- Le mouvement en création	7
C- Accompagnement individuel des groupes	7
D- La boîte à outils des AMAP	9
II/ Soutien aux paysannes et paysans	11
A- Paysamap : le réseau des paysans-conseils	11
B- Installation, information pour les porteuses et porteurs de projets	13
C- Accompagner nos paysans en AMAP au travers des formations	14
D- Les échanges à l'inter-régional	14
E- Accompagner nos paysans face au changement climatique	15
F- Etudier la biodiversité des fermes en AMAP	15
G- Répondre aux sollicitations de nos paysans et découvrir leurs pratiques	16
III/ Evènements et sensibilisation	18
A- Le mouvement des AMAP	18
B- Partenariats et collaborations	23
IV/ Mobilisation des ressources humaines	24

ZOOM LES CHIFFRES DU RÉSEAU

300 PAYSANS EN PACA

20 PAYSANS-CONSEILS

20 sollicitations de paysans
souhaitant livrer en AMAP
6 visites d'accueils

2200 AMAP EN FRANCE

120 AMAP EN PACA

2 NOUVELLES AMAP CRÉÉES

19 ateliers en visioconférence soit
120 personnes

6 ateliers en présentiel
40 personnes de 16 AMAP

**75500 VUES SUR LES RÉSEAUX
SOCIAUX**

11 BRÈVES ENVOYÉES

Le réseau Les AMAP de Provence est avant tout un réseau de relations humaines, d'échanges et de liens solidaires, unissant adhérents, paysannes et paysans, bénévoles, administrateurs et salariées. Il s'articule autour de quatre piliers :



I / L'accompagnement des AMAP

**III / Les événements de
sensibilisation**

**II / Le soutien aux paysannes et
paysans**

**IV / Mobilisation des ressources
humaines**

I/ ACCOMPAGNEMENT DES AMAP

A- Temps collectif d'échanges et de partages

Le réseau propose des ateliers en présentiel ou en visioconférence. Pour chaque atelier, nous élaborons des supports de communication, qui sont diffusés sur nos réseaux sociaux et notre site internet, ainsi que des supports de présentation envoyés aux participants. Actuellement, nous avons la capacité d'animer plus de 20 ateliers différents, couvrant l'ensemble des pratiques en AMAP.



Pour construire ces ateliers, nous avons été accompagnés par Emmanuelle de la Mescla, accompagnatrice de projets ESS (Economie Sociale et Solidaire).

L'organisation des ateliers nécessite beaucoup d'efforts, mais les participants ont été satisfaits d'échanger entre amapiens. Ils apprécient les méthodes d'animation en intelligence collective, et 100 % d'entre eux affirment avoir appris et repartent avec une motivation accrue.

Le Cycle : donner de l'élan à son AMAP

En 2025, nous avons réalisé, 6 ateliers de ce cycle dans les départements des Bouches du Rhône et du Vaucluse.

40 participants, 17 AMAP représentées

Ce cycle se compose des ateliers suivants :

- Comment trouver de nouveaux adhérents ? (Vaucluse le 13 juin).
- Comment accueillir les nouveaux adhérents ? (Bouches du Rhône le 25 janvier et le 4 novembre dans le Vaucluse).
- Comment impliquer les adhérents à la vie de l'AMAP ? Comment passer de mangeur à amapien impliqué ? (Le 5 avril dans les Bouches du Rhône et 10 décembre dans le Vaucluse).
- Nouvel atelier créé en 2025 – Comment rendre les réunions en AMAP efficaces et dynamiques ? (Le 1er juillet à Marseille).

Les ateliers en visioconférence, comment toucher plus d'AMAP ?

Chaque année, nous nous efforçons de trouver des solutions pour toucher le plus d'amapiens et de paysans possible. Cela passe par l'utilisation d'outils médias tels que la visioconférence. Cette année, **120 personnes** ont participé à ces ateliers, ce qui représente **41 AMAP**.

Pour aider les AMAP à se **tourner vers l'extérieur**, afin de renforcer la visibilité et l'attractivité du mouvement :

- Ateliers sur la communication : réseaux sociaux, site internet, blog... (le 21 et 28 mars 2025).
- Utiliser un logiciel de création graphique en ligne - CANVA (le 30 septembre 2025).
- Comment sortir l'AMAP de l'AMAP, aller à la rencontre des autres acteurs (le 17 octobre 2025).

Pour aider les AMAP à **s'organiser en interne**, pour améliorer la coordination, la gouvernance et l'implication des amapiens :

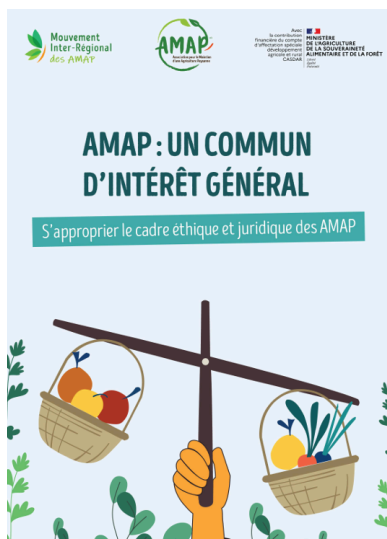
- Comment être solidaire vis-à-vis de nos paysans ? (Le 30 janvier).
- Comment former de nouveaux référents impliqués ? (Le 24 avril).
- Partager les expériences entre AMAP : Papotons entre AMAP : la gouvernance partagée (Le 27 mai).
- Qu'est-ce que vous attendez du réseau en 2026 ? (Le 18 décembre).



Nous avons eu 21 retours sur nos enquêtes de satisfaction liées aux ateliers en visioconférence. Même si ce taux de retour est faible, la totalité des personnes est satisfaite de l'organisation des ateliers. 62% des sondés diffusent les informations auprès des autres amapiens de leur AMAP.



Les AMAP vers l'amélioration des pratiques



Nous faisons partie de la Commission Ethique et Juridique du MIRAMAP qui, en collaboration avec un avocat travaille sur la reconnaissance du mouvement des AMAP, comme étant d'intérêt général. De nombreux documents ont été rédigés tel que le livret repères juridique.

En 2024, une étape clé a été réalisée : la marque AMAP (déposée à l'INPI en 2003) a évolué, elle est passée d'une marque individuelle à une marque collective.

Afin d'accompagner les AMAP dans l'amélioration de leurs pratiques, à la fois sur le volet éthique et sur le volet juridique, nous avons réalisé :

Des temps d'échanges / ateliers en visioconférences tels que :

- Cultiver l'esprit AMAP dans tous les partenariats (le 17 février).
- Questionner les pratiques au sein de son AMAP (le 25 février).
- Se réapproprier la charte des AMAP (le 6 mai).
- La Charte Mise en scène (le 7 juillet et 15 décembre).

Quelques-uns de ces ateliers ont été co-animés avec les Paniers Marseillais.



50 participants

Nous avons réalisé un accompagnement individuel pour deux AMAP des Bouches du Rhône afin d'utiliser l'outil d'autodiagnostic "Diag'AMAP" en lien avec la charte. Un accompagnement en présentiel a eu lieu à l'AMAP du Petit Verger à la Roque d'Anthéron, animé par Mauranne (salariée du réseau), le 17 décembre, avec quatre participants.

Le Diag'AMAP



Le 18 décembre, nos deux animatrices et quatre administrateurs ont participé à une visioconférence avec des bénévoles et salariés d'autres AMAP et du MIRAMAP, totalisant 19 participants. L'objectif était de travailler sur une nouvelle version du Diag'AMAP pour améliorer les pratiques des AMAP.

Rencontres lors de livraisons

Chaque année nous partons à la rencontre des AMAP, amapiens et paysans du territoire. Cette année, nous avons construit deux "jeux" (un jeu charte/ pas charte et une cocotte) pour que les amapiens puissent questionner leurs connaissances sur notre charte. Un format idéal pour réaliser une animation interactive et vivante, **nous avons rencontré 109 amapiens de 13 AMAP** des Alpes-Maritimes, du Var, des Bouches du Rhône et du Vaucluse.



Rencontres entre AMAP ou Inter-AMAP

Le réseau vise à favoriser les échanges entre AMAP pour soutenir nos paysans et renforcer la dynamique territoriale.

- En février 2025, une présentation conjointe d'Estelle en remplacement de Julie a eu lieu pour les AMAP des Alpes-Maritimes, avec la participation de trois AMAP.
- Le 7 novembre, une rencontre avec des AMAP de la Dracénie a permis de présenter les actions du réseau, en présence de Mireille, Jean-François et de Julie. Un paysan et quatre amapiens étaient présents.
- Un atelier sur l'outil de gestion AMAP J s'est tenu le 29 novembre à Velleron, avec dix participants de diverses AMAP du Vaucluse.
- Une rencontre a aussi eu lieu avec l'AMAP du Cabanon à la Saulce le 9 septembre, Jean-François a profité de l'occasion pour présenter le réseau et ses actions.

Des groupes de discussion sur des messageries instantanées ont été créés pour faciliter la collaboration entre AMAP. Il y a un groupe pour les AMAP des Alpes-Maritimes (32 membres de 18 AMAP), un pour les AMAP du Vaucluse Nord, et un autre pour les AMAP de Marseille (63 membres de 40 AMAP).



B- Le mouvement en création

Le début de l'année a été marqué par un élan de créations d'AMAP, surtout sur le territoire Marseillais. Effectivement, nous avons accompagné **cinq projets de création**, deux ont actuellement abouti et trois sont toujours en cours.

- **AMAP de la Tréoca à Marseille** - 11 contrats maraîchers en fin d'année, c'est ce que souhaite la ferme pour le moment. Il y a eu une réunion d'information (5 février) et un suivi régulier sur le volet administratif et outil de gestion d'AMAP.
- **AMAP de Malmousque à Marseille** - 35 contrats maraîchers en fin d'année. Il y a eu une réunion d'information (le 15 janvier) et un suivi régulier pour les contrats et visite au moment d'une livraison.
- *AMAP au Centre Hospitalier Edouard Toulouse*, plusieurs réunions avec la bénévole investie en visioconférence ou au téléphone (mars, avril et août).
- *AMAP à la DREAL PACA à Marseille* qui s'est mis en relation avec l'AMAP en entreprise de la DRAAC d'Aix en Provence, il y a eu une réunion avec l'AMAP d'Aix en Provence (le 26 août) puis une réunion en visioconférence avec les personnes de la DREAL (28 août). Pour le moment ce projet est toujours en cours car le personnel de la DREAL n'est pas habilité à faire transiter des chèques, même si ce n'est pas pour leurs services.
- *AMAP dans le centre commercial d'Orange (les Vignes)*, il y a eu une réunion avec la directrice du centre pour accueillir la livraison d'une AMAP.



Nous soutenons chaque création en fonction des besoins des citoyens, notamment en communication, informations, aide administrative, partenariats et outils de gestion d'AMAP. À chaque étape et selon la situation, nous utilisons notre kit de création d'AMAP et des supports adaptés.

C- Accompagnement individuel des groupes

Aide à la mise en place de nouveaux partenariats



Les AMAP souhaitant établir de nouveaux contrats nous contactent. Nous disposons d'une base de données de producteurs cherchant à rejoindre des AMAP. Cette année, des informations ont été partagées avec 8 AMAP dans les Bouches du Rhône et le Var, menant à 15 contrats avec un chevrier et 17 contrats avec des maraîchers. Cependant, il devient de plus en plus difficile de trouver des éleveurs et des arboriculteurs dans le sud, malgré les relances auprès des partenaires.

Participation aux Assemblées Générales

Le réseau participe autant que possible aux Assemblées Générales des AMAP qui l'y invitent. Cette année nous nous sommes rendus aux AG de :

- L'AMAP de Saint Victor (Sylvie Tossah) le 27 mars,
- L'AMAP Paniers de Saison à Gardanne (Thierry Scimeca) le 30 mars,
- L'AMAP Arc Etoiles à Gardanne (André Lopez, Sophie Quirouard Frileuse et Mauranne Vanhees) le 28 novembre,
- L'AMAP du Havresac (Mauranne Vanhees) le 5 décembre.



Les AMAP pour toutes et tous



L'accessibilité alimentaire en AMAP est une priorité pour notre réseau, qui propose divers outils pour mettre en place une double solidarité (envers des paysannes et des paysans et envers un public précaire). Nous collaborons avec le réseau PRECALIM et suivons des projets tels que la COMAC (Collectif Marseillais pour l'alimentation et les Communs) et la Sécurité Sociale de l'Alimentation (Cadenet, Grand Avignon, Pays du Ventoux). Plusieurs AMAP, comme celles de Tarascon, La Roquebrussanne, de Salon de Provence, d'Aubagne, participent à des opérations de "type" paniers solidaires. L'AMAP Désir de Bio à Valbonne et l'AMAP Pays de Fayence envisagent également de telles initiatives, les expérimentations sont à venir.

Nous avons également été présents lors de la journée Préc'ALIM, le réseau régional de lutte contre la précarité alimentaire en PACA (le 25 juin) à Méounes-les-Montrieux organisée en partie par la DREETS PACA (Direction Régionale de l'Economie de l'Emploi du Travail et des Solidarités). Cette journée était destinée à tisser des liens entre les différents acteurs et trouver les prochains leviers d'actions à mettre en place sur les prochaines années.

Toujours sur le sujet de l'accessibilité alimentaire en AMAP, l'un de nos administrateurs (Christian Chiotti) a participé le 26 Novembre à une projection débat du film "Manger pour Vivre" avec l'AMAP Désir de Bio de Valbonne (06).

Nous participons (avec une quinzaine d'autres bénévoles et salariées ds réseaux) à un groupe de travail : accessibilité alimentaire en AMAP. Celui-ci s'est réuni plusieurs fois en 2025, sur les thématiques suivantes :

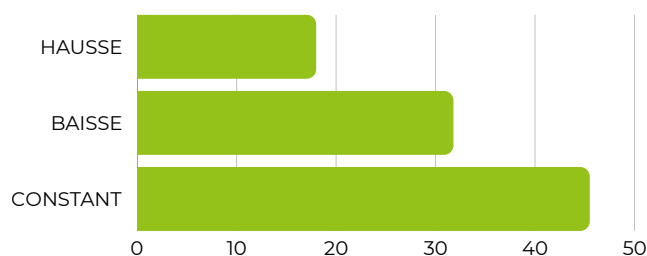
- Comment pérenniser financièrement les contrats solidaires
- Comment développer des partenariats avec les structures sociales ?
- Comment enrichir la boîte à outil déjà existante ?
- La place de la Sécurité Sociale de l'Alimentation en AMAP.

Questionner et mieux connaître les AMAP de la région

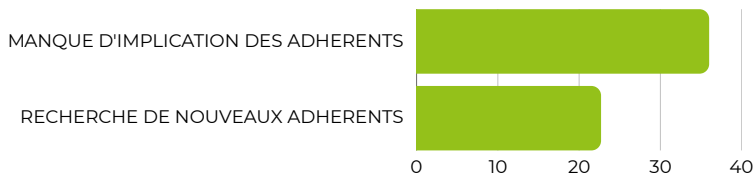
Nous avons construit un questionnaire adapté pour les AMAP adhérentes et non adhérentes de la région dont l'objectif est de faire le lien, apprendre à mieux les connaître, et estimer l'état du mouvement pour déterminer la stratégie du réseau pour les prochaines années. **22 AMAP** nous ont répondues en 2025. Nous espérons en fin d'année 2026 pouvoir présenter un rapport complet mais globalement nous retenons les chiffres suivants :



Est-ce que le nombre d'adhérents de votre AMAP est en hausse, baisse ou constant ?



Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans votre AMAP ?



- 86% d'entre elles ont des liens avec d'autres AMAP.
- La moitié des AMAP interrogées utilisent un logiciel de gestion d'AMAP.
- Plus de la moitié des AMAP (13 sur 22) proposent des paniers d'une valeur moyenne de 21€.

D- La boîte à outils des AMAP

Les outils de gestion d'AMAP

Il existe plusieurs outils de dématérialisation des contrats en région PACA : EasyAMAP, AMAPJ, AMAPress, Clic'AMAP... ce dernier existe depuis 2016, il est le fruit d'une première réflexion du réseau des AMAP Auvergne Rhône Alpes. Il a été étendu par la suite au niveau des autres réseaux. Le réseau des AMAP de Provence participe à la conception et au déploiement de cet outil dans la région.



En 2025, il y a **11 AMAP utilisatrices** de Clic'AMAP (dont deux nouvelles cette année), soit 3 AMAP du Vaucluse, 2 AMAP des Alpes-Maritimes, 5 AMAP des Bouches du Rhône et une du Var. **12 personnes de 4 AMAP différentes** ont participé aux formations Clic'AMAP (une formation en visioconférence est proposée par mois à l'attention des amapiens et une tous les deux mois pour les paysans).

Le groupe de travail Clic'AMAP à l'inter-régional a travaillé en 2025 à la mise en place d'un paiement dématérialisé, mise à jour que nous retrouverons sur le logiciel en 2026.

Les différents supports à disposition des AMAP et amapiens

Chaque année nous créons des supports facilement accessibles pour améliorer nos pratiques ou tout simplement se questionner. Notre nouveau site internet (mis en ligne en janvier 2025), permet désormais d'avoir accès à la plupart des supports :

- Fiche prévention des risques suicidaires chez nos paysans : même si c'est un sujet extrêmement grave et difficile, il faut que chaque bénévole puisse identifier les signaux de détresse mais aussi qu'il soit en mesure de renvoyer les personnes vers les bons organismes. Organismes qui seront en mesure de prendre le relais.
- Fiches outils pour aider nos AMAP à utiliser les réseaux sociaux avec des fiches pratiques de prise en main.
- Retours d'expériences d'AMAP : quand des AMAP mènent des chantiers particuliers il est intéressant de partager ses expériences. Cette année nous avons réalisé un document sur la gouvernance partagée à l'AMAP Moulin de Redon (13).
- Après le retour d'une amapienne du Vaucluse nous avons réalisé deux supports pour aider nos amapiens à "lever les freins à l'entrée en AMAP", l'un sous forme de jeu de cartes et l'autre sous forme de tableau à utiliser lors d'une tenue de stand.

FICHE OUTIL
PREVENTION DES RISQUES SUICIDAIRES

Les agriculteurs et agricultrices ont un risque plus élevé de décès par suicide que la population générale. Cela est dû à différents facteurs, tels que le manque de reconnaissance et les faibles revenus.

En tant qu'amapiennes et amapiens, nous entretenons un lien privilégié avec nos paysan·nes en AMAP. Cette proximité nous permet d'être à l'écoute, de créer une relation de confiance et parfois, de repérer des signes de souffrance morale et psychique.

529

Selon les derniers chiffres publiés par la MSA (Mutualité Sociale Agricole), 529 agriculteur·ices affilié·es se sont donné la mort en 2016. Ce nombre est par ailleurs sous-estimé car il ne prend en compte que les affiliés à la sécurité sociale agricole. Il s'agit donc d'un vrai sujet de santé publique.

Face à l'ampleur de ce phénomène, il est important de pouvoir prévenir et identifier le risque suicidaire chez les agriculteur·ices afin de les accompagner au mieux.

Il est important de prendre soin de la relation privilégiée entre paysan·ne et amapienne. Être attentif, c'est aussi faire vivre l'esprit des AMAP : celui d'une solidarité concrète, humaine et durable.

La crise suicidaire est un processus qui se déroule en plusieurs temps :

- L'idée du suicide : la personne y pense mais a peur ;
- L'intention : la personne décide de passer à l'acte ;
- La programmation : la personne planifie son suicide ;
- Le passage à l'acte.

Les situations potentiellement à risques :

- un décès dans l'entourage ;
- des difficultés financières ;
- une menace sur son activité professionnelle ;
- une rupture amoureuse, une crise dans le couple ;
- une période de solitude ou d'isolement ;
- des violences (maltraitance, harcèlement moral...).

C'est souvent une combinaison de plusieurs situations qui donne des idées suicidaires.

UNE QUESTION ?
contact@lesamapdeprovence.org
http://www.lesamapdeprovence.org

1/2

1	2	3	4
Nous ne pouvons pas choisir nos légumes.	Nous ne pouvons pas choisir nos légumes.	Nous ne pouvons pas choisir nos légumes.	Nous ne pouvons pas choisir nos légumes.
5	6	7	8
Nous ne pouvons pas choisir nos légumes.	Nous ne pouvons pas choisir nos légumes.	Le jour et heure de livraison de l'AMAP sont contraignants.	Le jour et heure de livraison de l'AMAP sont contraignants.

II/ SOUTIEN AUX PAYSANNES - ET AUX PAYSANS



Cet axe a été identifié comme prioritaire il y a trois ans, lors de nos dernières discussions stratégiques. Les paysannes et les paysans sont au cœur de notre modèle. Aujourd'hui, plus de 300 d'entre eux sont engagés dans cette aventure collective, leur passion continue d'animer notre territoire.

C'est pourquoi il est primordial de soutenir à la fois les porteurs de projets et les paysans déjà installé en AMAP. Notre réseau a pour cela un réseau des paysans-conseils unique au niveau inter-régional pour répondre aux besoins d'échanges et d'accompagnements dans les partenariats en AMAP.

A- Paysamap : le réseau des paysans-conseils

Après avoir fait un premier état des lieux du réseau des paysans-conseils en 2024, nous avons œuvré cette année pour trouver de nouveaux paysans prêts à rejoindre le groupe existant. **14 personnes** ont été identifiées (arboriculteurs, agrumiculteur, éleveurs et maraîchers) réparties sur toute la région.

Nous avons mené une réflexion approfondie avec le groupe de travail paysan pour travailler sur les modalités d'accompagnement à mettre en place pour les préparer à ce nouveau rôle. Nous réalisons cette action en partenariat avec Emmanuelle de la Mescla, accompagnatrice de projets ESS (Economie Sociale et Solidaire).

Une fiche de présentation "Devenez Paysan-conseil" et une affiche ont été réalisées et diffusées sur les réseaux sociaux, les Brèves mensuelles, ainsi que sur le site internet du réseau.

DEVENEZ
Paysan·ne-Conseil

Vous souhaitez partager votre expérience avec d'autres paysan·nes qui veulent aussi se lancer en AMAP, transmettre vos connaissances ?

En devenant paysan·ne-conseil, vous contribuez à valoriser l'agriculture paysanne durable et le mouvement des AMAP.

Pourquoi des paysan·nes-conseils
Pour soutenir nos paysan·nes vivant en AMAP, renforcer les échanges, la solidarité, et les conseiller, Les AMAP de Provence ont créé un réseau de paysan·nes expérimentés, formés dans l'accompagnement des partenariats en AMAP.

Être paysan·ne-conseil, c'est...

- S'impliquer dans le mouvement des AMAP et le réseau de paysan·ne en AMAP.
- Participer à renforcer l'agriculture paysanne sur le territoire.
- Tisser des liens forts entre paysan·nes.
- Permettre un partage de connaissances et de savoir-faire.
- Mettre en lumière des façons de travailler différentes et innovantes.
- Outiller les paysan·nes du réseau (méthodes de planification, calcul des prix...).

"Être paysanne-conseil c'est partager des informations, un type d'organisation. Être présente comme d'autres l'ont été pour moi avant." Elisabeth, éleveuse (84).

CONTACTEZ-NOUS
07 62 01 63 07
www.lesamapdeprovence.org

les amap de provence REGION SUD 2023 La Maison des Paysans 2 avenue du Lieutenant Colonel Reynaud 84000 ORSON



Profil de nos paysans-conseils :

- 68% d'hommes et 32% de femmes
- Les 6 départements de la région sont représentés
- Légumes, viandes (bovine, porcine, ovine), œufs / volailles, fruits, miel, pain / céréales, poisson, fromage, vin, safran, huiles essentielles. Les légumes, œufs et viandes sont les plus représentés.
- **Motivations principales** : Volonté de transmettre, d'échanger et de partager entre pairs.
- **Enjeux identifiés et besoins exprimés** : la transmission, importance de partager les savoirs et les expériences entre pairs car les savoirs paysans disparaissent s'ils ne sont pas transmis. Foncier, Difficulté d'accès à la terre, freins à l'installation et la pérennisation.
- **Visibilité du réseau** : besoin de renforcer la communication externe (presse, plaidoyer) mais aussi la présence dans les livraisons d'AMAP. Engagement citoyen, baisse du nombre d'amapiens et faible implication des bénévoles fragilisant l'équilibre économique des fermes.

Accueillir les nouveaux paysans et les former

Nous avons eu 20 sollicitations de paysans souhaitant entrer dans le réseau car étant intéressés par la commercialisation en AMAP.

- Le potager de David, de David Skowronek à Aspremont (06), maraîcher, visite d'accueil le 17 février.
- Mailka Porrot de la ferme des Potions à Lambesc (13) le 12 mars.
- Vincent Duvochel à Marseille (13) le 5 mai.
- La ferme ça pousse (Benjamin Plat, Mathilde et Thomas à Pernes les Fontaines 84) le 22 mai.
- Toni Gemmiti Apiculteur au Val (83) le 3 juillet.
- Le Safran de Blauvac (Théo Rovira) à Blauvac (84) le 17 octobre.

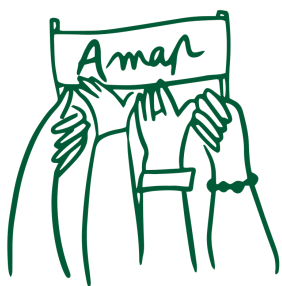
6 visites d'accueil réalisées par :

Sébastien Elluin
Jérôme Laplane
Elisabeth Company
Denis Fiorile
Fabrice Leroy

Sur les 20 sollicitations reçues, toutes ne se concrétisent pas par une visite. Après un premier échange (par mail ou téléphone), nous invitons les paysans à compléter une fiche de premier contact. Certains, malgré nos relances, ne la retournent pas. D'autres, bien qu'ayant rempli la fiche, ne correspondent pas toujours au modèle AMAP (artisans, grossistes, coopératives, etc.). Certaines visites sont quant à elles prévues pour 2026.

Profil type du paysan qui souhaite entrer en AMAP en 2025 :

- Taille moyenne de la ferme : 1,56 hectares (environ 650 m² de serres et le reste en plein champ).
- Année moyenne d'installation : 2022
- Principalement installés en tant que chef d'exploitation à titre principal, soit des paysans seuls sur la ferme sans associé.
- Moyenne d'âge : 30 ans
- Circuits de commercialisation privilégiés : circuits courts, marchés et magasins de producteurs



Pourquoi une visite et comment ?

Après plusieurs années d'expériences, nous nous sommes rendus compte que pour accompagner efficacement les paysans dans leurs partenariats avec des AMAP, il était primordial qu'ils aient un contact avec un paysan chevronné du réseau, pour faire le lien, aider sur les contrats, avoir une discussion de pair à pair sans présence des amapiens. Ce paysan référent faisant le lien entre sa ferme et le réseau.

Pour chaque visite d'accueil nous utilisons des grilles de visites, permettant ainsi de passer en revue le fonctionnement de la ferme ; avoir cette trame est essentielle dans le processus d'intégration.

B- Installation, information pour les porteurs de projets

Pour avoir des paysans en AMAP demain, il est important de sensibiliser les étudiants en lycées agricoles ainsi que les porteurs de projets qui cherchent à s'installer.

4 rencontres ont eu lieu à : Antibes (06), Auriol (13), Valabre (13) et Hyères (83). Chaque intervention s'est faite devant une classe de BPREA (Brevets Professionnels de Responsable d'Exploitation Agricole) avec **12 à 22 étudiants à chaque fois**.

Ces interventions ont permis :

- Une découverte en profondeur du concept et du fonctionnement AMAP.
- Des mises en situation à travers des jeux de rôle pour s'approprier le discours autour des engagements AMAP.
- Des échanges directs avec des paysans-conseils, présents chaque journée, venus témoigner de leur expérience.



C- Accompagner nos paysans en AMAP au travers de formations



10 participants

Nous accompagnons aussi nos paysans via des formations visant à améliorer leurs pratiques. Cependant, le réseau des AMAP de Provence ne dispose pas des compétences nécessaires pour organiser ces formations techniques.

C'est pourquoi nous collaborons avec des partenaires compétents, comme les AgriBio, qui apportent leur expertise et leur expérience. Nous avons organisé une première formation en partenariat avec AgriBio 13-84 sur la thématique de la planification des cultures en AMAP (qui a eu lieu le 20 novembre).

Une seconde formation avec AgriBio84 a été réalisée en deux journées (le 9 décembre 2025 et le 17 février 2026) et avait pour thématique de calculer son coût de revient en AMAP, avec l'utilisation d'un outil de calcul performant créé par la FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique).

D- Cycle d'échange à l'inter-régional

Depuis 4 ans nous coorganisons et coanimons ce cycle d'échange paysan au niveau inter-régional. Pour cette quatrième édition, nous avons préféré réaliser trois ateliers d'une heure et demie plutôt que des temps d'échanges tous les mois d'une heure ([recueil des articles du cycle d'échange 2025](#)).

Cette année nous avons abordés les thématiques suivantes :

- S'adapter aux aléas climatiques : le 4 avril (27 participants)
- Ouvrir sa ferme au public : le 19 mai (22 participants)
- Monter des contrats accessibles : le 24 novembre (21 participants)



70 participants

Nous avons co-animé le premier atelier avec une animatrice du réseau des AMAP d'Ile de France et une animatrice du MIRAMAP. Nous avons eu la chance d'avoir le témoignage d'Alexandre Barrier-Guillot, conseiller technique en maraîchage à la FNAB AURA. Il nous a fait une présentation des travaux réalisés sur le changement climatique en Auvergne.

Le fait d'avoir fait évoluer le cycle pour mieux s'adapter aux demandes de nos paysans porte ses fruits. Nous avons eu un élan de mobilisation au cours de l'année que nous espérons garder en 2026.

E- Accompagner nos paysans face au changement climatique

Vers des pratiques plus économes en eau

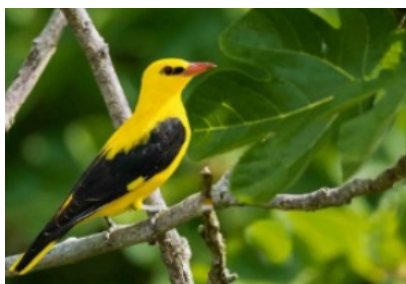
Nous avons accompagné trois de nos paysans sur un suivi précis de l'irrigation de leurs cultures grâce à l'entreprise AgroRessources et en partenariat avec Bio de Provence.

- Vincent Reybaud maraîcher à Pernes les Fontaines (84)
- Sébastien Elluin maraîcher à Mollèges (13)
- Lionel Chazelle arboriculteur à Caromb (84)

Il s'agit de suivre l'état hydrique du sol à l'aide de sondes connectées, ainsi que le flux de sève des fruitiers, dans le cadre de l'arboriculture. L'ensemble du matériel est connecté et permet d'établir des courbes de suivi. Une interprétation avec des conseils aux paysans est réalisée chaque semaine par Agroressource qui se rend régulièrement sur place avec Bio de PACA pour contrôler le matériel ainsi que l'avancée des cultures suivies. Ces 3 premières expériences sont très concluantes et satisfont pleinement les paysans qui peuvent ajuster au mieux les fréquences et doses d'arrosage.

F- Etudier la biodiversité des fermes en AMAP, les oiseaux et chiroptères

Protéger la biodiversité est actuellement au cœur d'une multitude d'études scientifiques, donc il nous est apparu opportun de s'allier à cette dynamique en proposant aux fermes en AMAP qui le souhaitent de réaliser un diagnostic des oiseaux et chauves-souris.



Le Loriot d'Europe

Ces deux espèces sont de parfaits indicateurs de l'état des ressources en insectes et en plantes sauvages d'un milieu, puisqu'ils s'en nourrissent. Ils indiquent également indirectement la richesse en infrastructures agroécologiques (présence d'arbres, de haies, de points d'eau...). C'est pourquoi dresser des inventaires permet de donner un bon aperçu de leur capacité d'accueil de la faune sauvage. Ces espèces sont aussi très intéressantes à montrer et faire écouter aux amapiens.

Après avoir identifié trois fermes souhaitant participer à cette expérimentation :

- Les volailles de Carole - Le Thor (84).
- La ferme du lézard vert - Cuges-les-Pins (13).
- Domaine Roustan - La Fare-les-Oliviers (13).

Bio de Provence a réalisé des inventaires d'oiseaux en trois passages (mi-mars, fin avril et fin mai), selon la méthode des points d'écoute (espèces détectées à l'oreille à plusieurs endroits sur la ferme, ainsi qu'à la jumelle lorsqu'un oiseau apparaît dans le champ de vision). Ces trois passages ont permis de recenser **une quinzaine d'espèces**.

Les inventaires chiroptères (chauves-souris) ont été réalisés en juillet 2025 sur ces mêmes fermes. Ils ont été réalisés grâce à un enregistreur à ultrasons laissé en place deux nuits consécutives sur chaque ferme. Les données ont ensuite été analysées selon le protocole informatique Vigie-Chiro du Muséum National d'Histoire Naturelle afin d'identifier les espèces présentes.

Une visite de ferme a été réalisée le 9 octobre au Domaine Roustan à la Fare-les-Oliviers en présence de **6 personnes**, majoritairement des amapiens, pour présenter les résultats de cette première année d'étude.

G- Répondre aux sollicitations de nos paysans et découvrir leurs pratiques

A la rencontre de fermes qui innovent

Nos paysans trouvent localement des solutions pour faire face au changement climatique au travers de l'aménagement de leurs fermes ou en changeant certaines pratiques. Ces solutions sont peu connues par le reste des paysans et encore moins par les amapiens. C'est pourquoi nous avons organisé sur une journée (le mardi 2 décembre), la visite de deux fermes ayant procédé à des aménagements :



- Culture Authentique à Saint-Andiol (13), Lilian Estienne nous a présenté ses serres équipées de panneaux photovoltaïques.
- La ferme du Papet à Mollèges (13), Sébastien Elluin nous a présenté sa serre bioclimatique.

Nous avons eu **5 participants**, en majorité des paysans du nord des Bouches du Rhône et du Vaucluse. Deux fiches expériences ont été réalisées pour pouvoir communiquer sur ces pratiques et leurs spécificités.

Paysans recherchent des AMAP

Depuis le début de cette année nous avons mis en ligne un nouveau site internet qui nous permet d'être plus visible. Cela nous permet aussi de pouvoir mettre plus de choses en avant, tel que les paysans cherchant à nouer de nouveaux partenariats en AMAP. C'est pourquoi nous avons créé un onglet spécifique et réalisé **12 mini-portraits**. Tous disponibles sur l'onglet : [AMAP recherchent paysan.nes](#).

Groupe de discussion entre maraîchers

Le réseau a mis en place, sur la plateforme Signal, un groupe de discussion dédié aux maraîchers en AMAP, qui compte actuellement **14 membres**. Ce groupe permet non seulement d'échanger des informations de manière plus rapide et efficace, mais aussi de partager et de discuter des pratiques agricoles de chacun, favorisant ainsi les échanges de savoir-faire et l'entraide entre professionnels.



Aider nos paysans en détresse

En tant que réseau régional proche de ses adhérents, nous accompagnons régulièrement nos paysans et amapiens face à des situations critiques : baisse de production (aléas climatiques ou autre), diminution des revenus (perte d'adhérents), ou difficultés familiales.

A chaque demande nous essayons d'apporter des réponses rapides, tout en veillant à respecter le cadre éthique et juridique qui garantit la pérennité des AMAP. Car si la solidarité est essentielle, toutes les solutions ne sont pas adaptées. En 2025, nous avons ainsi été confrontés à **8 situations complexes**, nous amenant à étudier diverses approches pour pouvoir les aider (les plateformes de financement participatifs, le soutien par des contrats à tarifs différenciés, etc.)

Suivi du partenariat en cas de situations conflictuelles

En 2025, les salariées, les administrateurs et les bénévoles de la CAgETte (Commission Agricole et Ethique du réseau) ont accompagné **12 AMAP** et fermes partenaires confrontées à des difficultés, voir des tensions (8 sont toujours en cours, 4 sont clôturés). Un système d'évaluation participatif (SEP) a été mené à Aubagne (janvier 2025) pour évaluer la faisabilité de l'installation de jeunes maraîchers directement en AMAP.

Les sujets des tensions peuvent être très variés : mécontentement/litiges entre amapiens et paysans pouvant mener jusqu'à l'interruption de la collaboration, installation de nouveaux paysans, nouveaux partenariats de paysans en AMAP, arrêt d'exploitation, baisses importantes du nombre de paniers, dysfonctionnements comptables de l'AMAP.

Le bilan est que l'action et le soutien de la CAgETte (composé d'amapiens et de paysans bénévoles) sont nécessaires et appréciés. Ils permettent souvent d'aboutir à un apaisement des conflits, et une meilleure compréhension mutuelle entre amapiens et paysans. Les membres agissent en qualité d'interlocuteurs à l'écoute, apportent des conseils techniques grâce à l'expertise des paysans, proposent des solutions de résolution des conflits, rappellent les principes qui régissent les AMAP en se référant à la Charte. Cette médiation nécessite des aptitudes de communication et d'écoute, de la patience et du sens diplomatique.

Une formation inter-régionale sur la régulation des tensions en AMAP a été organisée par le MIRAMAP pour tous les réseaux d'AMAP, bénévoles et salariés avec l'intervention d'Annie Le Fur de l'IFMAN (Instituts de formation et de recherche du mouvement pour une alternative non-violente). Notre réseau régional était représenté par une salariée qui a pu s'approprier des notions autour de la régulation des conflits, de mettre en pratique un processus d'intervention dans des situations de tension et d'analyser les pratiques. Un compte rendu a été rédigé et publié sur le site internet du MIRAMAP. Depuis lors nous organisons une fois par trimestre une visio entre les réseaux pour parler et analyser nos pratiques en cas de tensions.



III/ EVENEMENTS ET SENSIBILISATION

A- Le mouvement des AMAP

Comprendre les fondamentaux de l'agriculture durable et des AMAP



La charte des AMAP définit le paysage des différents types de production que nous rencontrons en AMAP, l'une d'entre elle fait référence aux fondamentaux de l'agriculture biologique, c'est dans cette optique que nous avons menés avec Bio de Provence deux ateliers en visioconférence (type webinaires) pour permettre à nos amapiens de mieux comprendre la certification AB (Agriculture Biologique) et nos différents labels.

- Le premier atelier a été réalisé le 11 mars en présence de Laure de Bio de Provence sous forme de quizz interactif, nous avons eu **9 participants**.
- Le second atelier a été réalisé le 17 novembre avec la participation d'une auditrice d'Ecocert Vaucluse, elle nous a fait part de son expérience et des réalités de son métier une fiche témoignage a été réalisée (**7 participants**).

Nous avons également réalisé une campagne de communication sur les réseaux sociaux "Paroles d'amapien·nes", valorisant des témoignages d'amapiens sur leur engagement et leurs expériences personnelles.



Au niveau inter-régional nous participons au groupe de travail communication qui a pour objectif de proposer aux réseaux et AMAP des outils de communications communs. En 2025, il s'est réuni 2 fois et a permis la création et diffusion d'une campagne sur le thème "L'AMAP un commun d'intérêt général", comprenant des messages tels que :

- En AMAP, nous soutenons une agriculture paysanne.
- En AMAP, nous prenons soin de notre santé et de celle de la planète
- En AMAP, nous agissons pour la qualité de vie de nos paysan·nes

Cette campagne a été diffusée sur les réseaux sociaux au cours de l'été.

Découvrir de nouveaux fruits adaptés aux changements climatiques

Face aux épisodes de sécheresse, nos paysans et partenaires réfléchissent à de nouvelles espèces à cultiver. Bio de Provence travaille depuis de nombreuses années sur les espèces fruitières moins gourmandes en eaux et plus adaptées à la chaleur, telle que le grenadier. Nous avons organisé, ensemble, cette année deux nouvelles dégustations auprès des AMAP du Thor (84) et de Sainte-Cécile-les-Vignes (84). Cette fois-ci il y avait à disposition des amapiens et des paysans, des grenades de la variété Acho, des kakis et kakis pomme, des jujubes et des feijoas.



Valoriser le métier de paysan en AMAP en réalisant des fiches portraits

Dans le cadre de notre engagement à promouvoir l'agriculture paysanne, nous avons mené un projet de création de 10 fiches portraits de paysannes et paysans en AMAP.

Ces fiches, conçues pour mettre en lumière le métier de paysan, ont permis de donner la parole à des acteurs clefs de notre réseau.

A travers des témoignages authentiques et des parcours inspirants, nous avons souhaité sensibiliser le grand public et les mangeurs à la richesse des savoir-faires, aux défis rencontrés et aux valeurs portées par ceux qui cultivent le vivant.

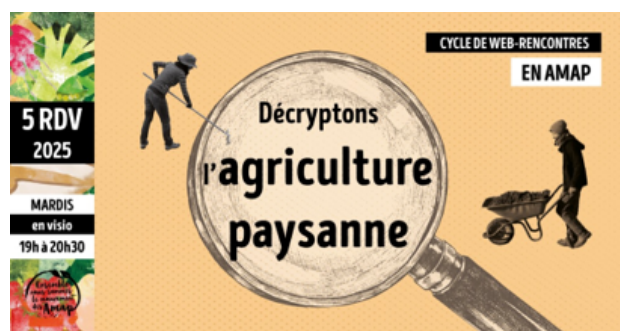
Les fiches ont été diffusées sur nos différents supports de communication tel que notre site internet et les réseaux sociaux.



Décryptons l'agriculture paysanne

Nous participons depuis cette année au cycle de Webinaires "Décryptons l'Agriculture Paysanne" initié par le réseau des AMAP Auvergne Rhône-Alpes (AURA), le mardi 7 octobre nous avons co-animé l'échange sur la thématique suivante : "Les Impacts du changement climatique sur l'agriculture, les scénarios auxquels s'attendre et les stratégies d'adaptation des agriculteurs et agricultrices".

30 participants



La communication au sein du réseau

Pour toucher nos adhérents, partenaires et le grand public, le réseau Les AMAP de Provence utilise plusieurs canaux de communication : son site internet, les Brèves mensuelles, des campagnes d'emailing, des groupes de discussion et les réseaux sociaux. En 2025, le réseau a diffusé **11 numéros des Brèves**, envoyées à plus de 9 000 contacts, mettant en avant ses actions, actualités, informations pratiques ainsi que les événements et ateliers à venir.



Les réseaux sociaux jouent également un rôle clé dans sa stratégie. Avec un compte Facebook **(995 abonnés)** et un compte Instagram **(357 abonnés)**. Le réseau a enregistré 75 500 vues sur ces plateformes en 2025, générant 1 700 interactions, 200 clics sur les liens et 2 900 visites. Ces performances sont en nette progression d'une année sur l'autre.

Zoom sur le nouveau site web

Fruit d'un travail acharné tout au long de l'année 2024, nous avons lancé notre nouveau site internet à la mi-janvier 2025. Porté par un groupe de travail dédié, ce projet a mobilisé plus d'un an d'efforts pour concevoir les trames, peaufiner les textes, choisir les illustrations et les photos. Ce travail rigoureux et ambitieux a été chaleureusement accueilli, avec des retours extrêmement positifs de la part de nos amapiens et paysans.



Amapien-ne

Paysan-ne

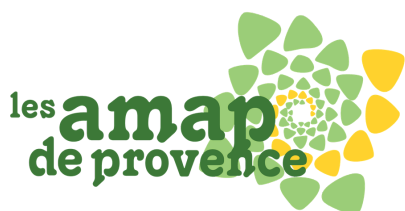
AMAP

Réseau

Actualités



Un nouveau logo pour Les AMAP de Provence



Nous avons adapté notre charte graphique à celle de la marque collective "AMAP". Pour cela, nous avons actualisé notre logo pour une meilleure cohérence visuelle.

La semaine du goût

Chaque année, à l'occasion de la semaine du goût, nous invitons nos amapiens à partager des recettes élaborées à partir des produits de leurs paniers AMAP.

Cet appel à participation, à la fois convivial et pédagogique, a pour double objectif de dynamiser nos réseaux sociaux tout en valorisant la qualité et la diversité des produits que nous avons en AMAP.

Au-delà de l'aspect ludique, cette initiative permet de sensibiliser le public aux principes des AMAP. Nous avons publié 7 recettes pour les 7 jours de la semaine, encore un grand merci aux AMAP participantes.



Les AMAP en fêtes

24 évènements en PACA
163 évènements en France



Depuis la création de l'opération "AMAP en fêtes" portée par le MIRAMAP et les réseaux d'AMAP, le réseau régional participe en mobilisant les AMAP sur son territoire. Chaque année, de plus en plus d'évènements sont organisés. En 2025, nous avons compté **24 évènements** (pour rappel nous en avions 17 en 2024) sur la période allant du 15 septembre au 15 octobre.

Il y a eu des projections débats, des amap'éros, des visites de fermes, des ateliers de dégustation, etc. Un moyen ludique pour faire vivre le mouvement des AMAP.

Pour l'occasion nous avons animé (une salariée du réseau et une administratrice) une formation "AMAP en fêtes" le 27 mai.

Diffuser et parler du mouvement des AMAP



Cette année encore nos AMAP, amapiens et paysans se sont mobilisés pour participer à la tenue de stands et autres évènements pour parler de ce modèle de circuit court unique, nous avons notamment été présents :

- Les Assises de l'Alimentation et de l'agriculture (CAPG - 06) le 7 février.
- Fête de l'agriculture paysanne des Bouches du Rhône le samedi 29 mars.
- Fête de la biodiversité le 24 mai à Sanary-sur-Mer.
- Evènement organisé par la région à Marseille, Agora "Demain le sud", quelles solutions pour une Méditerranée durable le 20 mai.
- Fête de l'agriculture paysanne des Hautes-Alpes, le samedi 20 septembre (avec l'implication de l'AMAP de GAP).
- Fête de l'agriculture paysanne du Var au Val (83), le samedi 4 octobre.
- Fête des alternatives 3E (Economie, écologie, emplois) de Roquevaire (13) le samedi 18 octobre.
- Festival des solidarités de Grasse (06) le 8 novembre

Faire entendre la voix du mouvement des AMAP en PACA

Le réseau a renforcé cette année encore son implication dans les enjeux agricoles et démocratiques, en participant à la diffusion des informations relatives aux élections aux chambres d'agriculture. Nous avons également soutenu et relayé toutes les actions **contre la loi Duplomb**, qui menace notre santé. Nous nous sommes également mobilisés pour contribuer aux réflexions autour de la **Loi d'Orientation Agricole (LOA)** à l'inter-régional.



Nos porte-paroles (Mireille et Sébastien) ont participé, le 23 janvier, avec une quinzaine d'autres personnes à une formation pour **"renforcer la prise de parole des administrateurs dans les médias et auprès des institutions"**. Nous avons poursuivi cette dynamique en demandant un suivi personnalisé à Ariane du réseau Ile-de-France pour mieux préparer nos administrateurs sur ce sujet.





B- Partenariats et collaborations



Au niveau de la région PACA

Notre réseau régional fait partie depuis 2012 d'un regroupement d'associations agissant sur le soutien aux paysans en région PACA : InPact PACA (Pôle d'Initiatives pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale). Il réunit **28 organisations au sein de 9 réseaux régionaux** : ARDEAR, Bio de PACA, GR CIVAM, la Confédération Paysanne, Les AMAP de Provence, les Paniers Marseillais, Accueil Paysan, Terre de liens, AFOCG. Ce pôle rassemble **13000 personnes adhérentes et près de 50 salariés**. Nous avons participé à deux réunions dont le Copil en février 2025.

Grâce à un financement FEADER (Fond Européen Agricole pour le développement rural), nous menons des actions communes avec d'autres structures : Bio de Provence, les Paniers Marseillais, la Mescla, la Confédération Paysanne PACA, et les Agribio.

Entre les réseaux d'AMAP et le MIRAMAP

La pérennisation du mouvement des AMAP passe par la mutualisation des pratiques au niveau inter-régional, que ce soit entre réseaux ou directement avec le MIRAMAP (Mouvement Inter-Régional des AMAP), nous participons à de nombreux projets communs tel que :

- Groupe de Travail Communication : 2 réunions en 2025.
- Commission Ethique et Juridique : 3 rencontres (binome salariée/administrateur)
- Groupe de Travail MUTU Paysan : 2 rencontres.
- Groupe de Travail MUTU AMAP : 2 rencontres
- Groupe de Travail Accessibilité Alimentaire : 2 rencontres
- Groupe de Travail Médiations et conflits : 4 rencontres
- Groupe de Travail : AMAP en Fêtes : 5 rencontres

Deux de nos administrateurs étaient présents au collectif du MIRAMAP à Saint Germain au Mont D'Or (69) du 7 au 9 février.

Nous étions présents à la rencontre nationale du mouvement des AMAP à Orléans (45) du 13 au 15 juin.



Les AMAP et paysans présents dans les PAT (Projet Alimentaire Territorial)

Le réseau participe directement ou accompagne les AMAP à participer aux réunions des PAT (Grand Avignon, Métropole Aix-Marseille-Provence, Provence Verte, Pays de Grasse, Toulon Provence Méditerranée, Métropole Nice Côte d'Azur). Les AMAP ont leur place sur les thématiques de l'action citoyenne pour l'alimentation, le modèle agricole, l'accès pour toutes et tous à une alimentation saine et durable ou le foncier agricole.

IV/ MOBILISATION DES RESSOURCES HUMAINES

Une équipe d'administrateurs

Nous avons 14 administratrices et administrateurs répartis sur l'ensemble de la région : Elisa Apostolo (83), Blanche Bataille-Aparis (83), Jean-François Baudin (05), Sylvie Branchu (84), Jean-Charles Bureau (13), Christian Chiotti (83), Elisabeth Company (84), Sébastien Elluin (13), Mireille Bertola (83), André Lopez (84), Françoise Odano (83), Thierry Scimeca (13), Nathalie Tonnelier (83) et Sylvie Tossah (13).



Le collectif s'est réuni **10 fois** en 2025 (4 fois en présentiel et 6 fois en visioconférence), il a été question :

- De la refonte du site internet
- Du départ en congé maternité de Julie et de son remplacement
- De la diffusion du livret juridique du MIRAMAP
- D'un questionnaire sur la place de certains produits en AMAP
- De l'organisation de l'Assemblée Générale
- Des financements, du budget et des recherches de financements
- De la refonte du kit de création d'AMAP
- De trouver de nouvelles forces vives
- De l'avancée des différents GT et commissions
- De l'organisation de différents événements

L'Assemblée Générale du réseau a eu lieu le samedi 1er Mars au Théâtre du Centaure à Marseille (de 9h à 17h), il y avait 39 participants (6 paysans et 33 amapiens).

Les membres du bureau, pour la gestion courante de l'association : Françoise Odano, Sylvie Branchu, Mireille Bertola et Sébastien Elluin.

Des groupes de travail

- **GT Territoires** : Nathalie Tonnelier, Mireille Bertola, Thierry Scimeca, Sylvie Tossah, Françoise Odano, Christian Chiotti et Jean-François Baudin.
- **GT Refonte du site internet** : Sylvie Branchu, Mireille Bertola, Sylvie Tossah.
- **GT Paysans** : Elisabeth Company, Elisa Apostolo, Sébastien Elluin, Jean-Charles Bureau, André Lopez, Thierry Scimeca, Georgette Korhel, Andréa Venturilli.
- **CAGETe (Commission Agricole et Ethique)** : Jérôme Laplane, paysan à Roquevaire (13), Sébastien Elluin, paysan à (84), André Lopez, Amap de Avignon (84), Nathalie Tonnelier, Amap de La Seyne sur Mer (83), Thierry Scimeca, Amap Moulin de Redon (13), Jeanne Meunier, Amap de Folcalquier (05), Sophie Querouard Frileuse, Amap de Sanary (83), Jean-Philippe Klaar, Amap de Aubagne (13), Marion Bosc, Amap de Caromb (84), Claudine Lehon, Amap de Saint Cyr (83).
- **Comité de relecture et brèves** : Nathalie Tonnelier, Françoise Odano, Mireille Bertola.

Nous avons comptabilisé 1 143.75 heures réalisées de façon bénévole par les administratrices et administrateurs. La valorisation est de 13 587.75 € (taux horaire SMIC 11.88 €)

Les salariées

Coralie est gestionnaire administrative et financière du réseau, elle assure la coordination avec le cabinet comptable pour l'édition des bulletins de salaire et la clôture des comptes. Elle participe activement au groupe de travail inter-régional (éthique et juridique) et est la référente pour l'outil de gestion d'AMAP, Clic'AMAP. En collaboration avec Sylvie Branchu (sa référente RH), elle supervise également la gestion des budgets et de la trésorerie.

Julie, Mauranne et Estelle (cette dernière assurant le remplacement de Julie pendant son congé maternité) animent le réseau sur les départements des Alpes-Maritimes, du Var Est, des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, avec Mireille Bertola comme référente RH. Elles accompagnent les AMAP et leur création, les partenariats, le réseau des paysans-conseils ainsi que l'organisation d'événements autour des enjeux alimentaires régionaux. Par ailleurs, elles suivent les avancées de plusieurs groupes de travail à l'inter-régional, notamment AMAP en fêtes, MUTU Paysan, MUTU AMAP, Communication et Médiations et conflits en AMAP.

Toute l'équipe salariée travaille à temps partiel (28 heures par semaine) en contrat à durée indéterminée, sauf Estelle qui était en contrat à durée déterminée.

Les membres du mouvement des AMAP



Les partenaires





les **amap**
de provence

**GRÂCE À VOUS, CES PROJETS PRENNENT
VIE ET TRACENT LA VOIE VERS DE
NOUVELLES RÉALISATIONS.
VOTRE ADHÉSION ET VOTRE IMPLICATION
SONT LES MOTEURS DE NOTRE ACTION.**

**NOUS TENONS ÉGALEMENT À SALUER
LA CONFIANCE DE NOS FINANCEURS,
QUI NOUS PERMETTENT D'INNOVER ET
D'AGIR.**

MERCI !

